

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2026-157

OBJET : Concours externe, interne et troisième concours d'attaché territorial.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2025-130 du 2 juin 2025.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre II, et ses articles L. 325-38 à L. 325-43,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2025-130 du 2 juin 2025 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché territorial,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché territorial mentionne les lauréats des concours remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte cinquante-quatre (54) noms, répartis comme suit par concours et par spécialité :

Spécialités	Concours externe	Concours interne	Troisième concours	Total
Administration générale	16	21	4	41
Analyste	0	1	0	1
Animation	3	1	0	4
Gestion du secteur sanitaire et social	5	1	1	7
Urbanisme et développement des territoires	1	0	0	1
Total	25	24	5	54

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article R.325-132 du code général de la fonction publique.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 1^{er} juin 2026

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'L'.

Solenne LEPINGLE

ANNEXE A L'ARRÊTÉ N°2026-157 DU 1^{er} JUIN 2026
portant mise à jour de la liste d'aptitude des attachés territoriaux

Spécialité Administration générale

ACINA Audrey-Anne
ALONSO CID Violetta
BOCCHIERI Luca
BRAGUE Logan
BRUNO Alexia
CHARRIER Marie-Alice
COTELLE Julie
DE CRÉPY Emmanuelle
DELISLE Fabienne
ELHARRAR LEVY Ariane
ELISSALDE Joelle
FOULOT Mathieu
GIUSEPPONE Pauline
GUEIT-HARAD Orana
GUÉRIN Emmanuelle
GUIDAL MALOISEL Loriane
HERRENG Hélène
IDIER Stéphanie
JABOUYNA Chloé
KERVEILLANT Marine
LARDY Magalie
LEONCINI Nicole
LEPAGE Mathieu
MAISON Cyprien
MEURLAY Justine
MICHEL Jeanne
MOGIS Sonia
NABON Thomas
NAZON Charlotte
PICARD Marine
PRIGENT Marion
RASSAT Fanny
RAULT Isabelle

SAMATHI Gladys
STEPHAN Anne-Lise
THEBAULT Cécilia
UTHAYAKUMAR Apinayaa
VARNIER Christine
VERHAAREN Stéphane
WILLIOT Michèle
ZARROURI Samira

Spécialité Analyste

LE KERVERN Fabienne

Spécialité Animation

IBOUANGA Phylicia
KAABECHE Marion
OBYDOL Lynda
SERVAIS Juliette

Spécialité Gestion du secteur sanitaire et social

BOUHDADI Asma
DRLJEVIC-PIERRE Sabrina
KEREBEL Anais
LE POMMELLEC Ariane
MAIA Fanny
PICARD Aurélie
ROSSARD Alexia

Spécialité Urbanisme et développement des territoires

LETOURNEL Lauriane

La présente liste est arrêtée à cinquante-quatre (54) lauréats.

Fait à Pantin, le 1^{er} juin 2026

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE